Brest, le 7 février 2013

Bonjour,

Brest métropole océane et la Ville de Brest ont signé en 2009 la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
Un plan d'actions vient d'être édité et est téléchargeable sur le site : www.brest.fr

Ce plan engage nos collectivités tant en qualité d'employeur que dans le cadre des politiques publiques, au côté des partenaires et acteurs de la vie publique, associative, citoyenne de notre territoire.

Aussi, chaque année, le mois de mars est un moment fort pour mettre en valeur les actions menées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour échanger sur les leviers possibles dans les organisations publiques et privées :

Une table ronde

est organisée au Mac Orlan le mardi 26 mars à 15h :

« Comment une institution, une entreprise agit sur la mixité professionnelle ?
Quelles actions au-delà du recrutement »

Des agents de la direction des Ressources humaines, de la direction écologie urbaine et de la direction culture vous accueilleront dès 14h et vous présenteront les métiers exercés dans nos collectivités, sans différentiation que l'on soit femme ou homme.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer l'assurance de nos meilleures salutations.

Bernadette Abiven
Vice-présidente aux ressources humaines

Françoise Bachelier-Plassart
Vice-présidente à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale